



ANPDF SECTEUR 1

Réunion du 22 avril 2023 à Giverny

Présents : Bertrand **VOISIN**, Rémy **MOULIN**, Vincent **DUBOURG**, Marc **ROUTIER**, Jean-Jacques **GAZEAU**, Frédéric **DAVY**, Alain **LE FLOCH**, Patern **LE FOL**, Lionel **DAGORNE**, Sébastien **GOURDEL**

Bertrand **VOISIN**, excuse le président de l'ANPDF, Marc **TOUCHET** ainsi que Sébastien **CORNEC**, Philippe **LE YONDRE** et Nicolas **POTIER** pour leurs absences.

Animateurs du secteur : Bertrand **VOISIN**

Secrétaire du secteur : Frédéric **DAVY**

Bertrand **VOISIN**, remercie Marc **ROUTIER** de nous accueillir à La Dîme de Giverny

Mot du président de la ligue, Pierre **LERESTEUX**, qui souhaite la bienvenue à Giverny et est heureux de rencontrer de nouvelles personnes.

Date pour notre prochaine réunion de secteur

- **District de la Sarthe, le WEEKEND du 20 et 21 octobre 2023.**

Animateur de la séance : Bertrand **VOISIN**

Point sur la gouvernance :

Les présidents ne sont pas favorables au principe 1 district = 1 voix.

Le secteur 1, l'ensemble des présidents présents sont favorables à la proportionnalité.

Schéma actuellement à l'étude pour les assemblées électorales : répartition des voix :

- 33% pour les clubs amateurs
- 33% pour les instances
- 33% pour les clubs professionnels.

Le partage de 33% pour les instances (LIGUES /DISTRICTS) reste encore à déterminer.

=> L'ANPDF et le collège des présidents de district proposent à 65% pour les districts et 35% pour les ligues

=> Le comex propose la répartition à 60% pour les districts et 40% pour les ligues.

- Si on accepte les 60% / 40%, les ligues resteront fortes de proposition
- Si on passe à 65% / 35%, les districts resteront plus fort que les ligues

=> L'équipe de Sandjak propose 70% / 30% pour les ligues

=> Labrune ne lâchera rien pour le foot PRO.

Sébastien **GOURDEL** réagit sur la façon de la gouvernance et sur le mode du scrutin. Il souhaite avoir 100% des votes des licenciés pour voter le Comex. La répartition n'est pas conforme à ses convictions.

- ⇒ Le secteur 1 s'aligne sur la proposition des présidents de collèges de districts (65% Districts / 35% ligues)
- ⇒ Répartition des voix, par ligue au sein du corps électoral :

Bretagne : 6,90%

Normandie : 5,10%

Pays de la Loire : 7,76%

Question à Pierre LERESTEUX : Nous sommes quand même en phase ligue et district.

- Statuts des éducateurs, statuts des arbitres : beaucoup trop d'infraction pour les clubs.
- Pourquoi ne pas mettre des CTDA dans chaque district, il suffit d'aider les districts.
- Choix politique pour les FAFAs car avoir 25000€ sur un terrain synthétique peut être les mettre dans les actions telles que les arbitres CTDA...
- Amélioration du respect des éducateurs à mettre dans les formations des éducateurs

Régionalisation des CTA :

Les districts souhaitent avoir 20000 € d'aide par an pour avoir un CTDA par la fédération comme pour les CTD DAP, c'est un choix politique !!!

Pays de la Loire :

Aide de l'ANS 12000€ par an durant 3 ans pour la création d'emplois CTDA : sont concernés les D44-D49-D85

Aide de la LFA 5500€ par district + 5000 € de la ligue

Ligue 32000€ à divisé en 6 : 5000€ par district et la partie de la Sarthe revient à la ligue.

ETRA : 5 présidents district, 1 président de CRA, le président et le président délégué de la ligue et 1 représentant des arbitres.

2 CRA et 4 CTDA = convention définie avec la ligue pour des mises à disposition de 10 jours par an.

Bretagne :

Réunion avec tous les acteurs

Décision prise par la ligue un CTRA en plus (en cours de recrutement), à termes ça fera 2 et demi CTRA.

Pas de souci financier pour les districts, pour le moment les districts ne souhaitent pas avoir de CTDA

VOR = c'est une application pour smartphone avec 9 questions qui permettent de sensibiliser des nouvelles personnes à prendre des responsabilités comme dirigeant, candidat à l'arbitrage tout le monde acteur du foot ou non. Budget de 20€ par club par an.

Normandie :

3 CTRA : ils sont passés à 2 CTRA et les districts souhaitent avoir des CTDA sauf le district d'Alençon. Les districts de l'Eure et de la Manche ont un CTDA, pour le Calvados et la Seine Maritime, ils sont en cours de recrutement.

Aide aux districts de 5000€ par la fédération + 3000€ par la ligue

Livret d'accueil des nouveaux Présidents de district :

Un livret c'est une aide après avoir fait des formations

Il faudrait des modules de formation pour les présidents en présentiel ou en visio sur différents thèmes comme la RH...

Proposition du secteur 1 : présentation aux nouveaux présidents à Clairefontaine sur une journée et ensuite proposer des formations.

Bourses aux idées pour le congrès du Val d'Oise du 16-17 septembre 2023 :

Dans l'ensemble, c'est plutôt positif de faire 3 groupes via le nombre de licenciés.

Faire des ateliers sur des sujets comme la RH, création un module pour les formations des nouveaux présidents, module sur les cotisations des clubs (coût réel)

Avoir des idées sur des projets l'intelligence artificielle, sur la communication...

Organisation du futsal dans nos districts :

L'Eure (27) se pose la question sur le futsal, ce n'est pas simple car manque de salle de sport
Globalement, le futsal coute cher pour le district.

Eure (27) : Championnats séniors chez les garçons et les filles. Possède une commission futsal. Toute la catégorie jeune fait des plateaux.

Finales départementales le deniers week-end de mai.

Arbitrage : caisse de péréquation.

Finistère (29) : plateau futsal pour tous les jeunes, compétitions chez les séniors D1 et D2 toute l'année + coupe du district sénior et coupe régionale. Commission Futsal.

Arbitrage : le district paie.

Morbihan (56) : championnats séniors D1 et D2 + plateaux sur tous les jeunes avec les coupes + interdistrict + coupe régionale. Commission futsal.

Arbitrage : les D1 par les clubs et la D2 par le district.

Cotes d'Armor (22) : championnats seniors filles et garçons D1 et D2 sur deux phases sur toute la saison + plateaux pour tous les jeunes + coupe district pour les séniors et coupe régionale.

Arbitrage : le district paie.

Sarthe (72) : championnats séniors D1 et D2 toute l'année + plateaux pour les tous les jeunes sous forme de plateaux + coupe district pour les séniors. Nous avons une commission Futsal.
Arbitrage : 2 arbitres payés par les clubs.

Vendée (85) : 1 championnat garçons 3 niveaux D1 D2 et D3 + coupe et challenge futsal chez les jeunes filles et garçons + organisation finales séniors. Futsal pour le foot d'animation en janvier et février.
Arbitrage : Caisse de péréquation entre les clubs de futsal

Manche (50) : pas de futsal en séniors pour le moment, en jeune uniquement de la coupe pendant les vacances d'hiver. C'est la commission des jeunes qui gère le futsal pas de commission spécifique futsal.

Orne (61) : Challenge toutes catégories (masculin et féminin) sur la période hivernale.

Arbitrage : District pour les jeunes.

A partir des U13, formule échiquier pour les jeunes et les séniors. Aucun licencié futsal et aucun club futsal. Il possède une commission de futsal.

Arbitrage : le district paie.

Calvados (14) : Pas de séniors, problème avec certains clubs qui ont créé des soucis. Chez les jeunes féminins, tout le mois de janvier sous forme de championnats pour les U13 jusqu'aux U18.

Chez les garçons futsal pour les U13 et U15 seulement, pas de U18 trop de soucis. La pratique se fait pendant la période scolaire. Licence libre. Le district veut développer le Futsal. Commission Futsal.

Arbitrage : le district paie.

Journée à Clairfontaine :

71 adhérents + 42 compagnes

Départ du bus à la fédération à 8H

Rdv à Clairefontaine à 9H00

Travail à 9H30

Questions diverses :

Sur les Jeux Olympiques, rien ne se passe pour le moment.

L'année dernière la fédération avait la possibilité de commander des places pour les J.O., Patern et Jean-Jacques sont surpris

Point : Personnel administratif sur la direction

27, 50, 22, 85, 29, 72, 14 pas de directeur

(85) Coordinatrice sur le personnel administratif seulement

49, 53 et 61 Directeurs

Comment gérer les arrêtés municipaux dans nos districts :

Dans le 72 : instaurer une adresse mail Urgences que tous les présidents des commissions ont accès à partir du vendredi et samedi. Tous les arrêtés doivent arriver au district le vendredi avant 17H.

Dans le 85 : c'est un numéro d'urgence pour les arrêtés à partir du samedi après-midi car le matin le district est ouvert.

Dans la 14 : pas de numéro d'urgence, les arrêtés doivent arriver avant 18H

Dans le 50 : pas de numéro d'urgence mais une adresse spécifique manchecompetition@fff.fr

Dans le 27 : les arrêtés doivent arriver avant 17H, les clubs ont une adresse mail qui prévient le district, le club adverse et l'arbitrage. Dans ce cas, le match est repositionné la semaine suivante et inversé si nécessaire. Le district se met en accord avec la ligue pour qu'à partir du 3ème arrêté municipal, le match doit être inversé.